À PROPOS DE LA QUESTION JUIVE (Extrait) Karl Marx

La décomposition de l'homme en un juif et en un citoyen, en un protestant et en un citoyen, en un homme religieux et en un citoyen, cette décomposition n'est pas un démenti à la citoyenneté; elle n'est pas une manière de tourner l'émancipation politique; elle se confond avec l'émancipation politique, elle est la manière politique de s'émanciper de la religion. Sans doute, aux époques où l'État politique comme tel naît de la société civile dans la violence, où la libération de l'homme par lui-même tend à emprunter la forme de la libération de soi politique, l'État peut et doit aller jusqu'à l'abolition de la religion, voire jusqu'à l'anéantissement de la religion, mais uniquement de la manière dont il procède à l'abolition de la propriété privée, dont il proclame le maximum, la confiscation, l'impôt progressif, voire l'abolition de la vie, la guillotine. Dans ses moments d'exaltation, la vie politique cherche à étouffer le principe dont elle procède, la société civile et ses éléments, afin de s'imposer comme la vie réelle et harmonieuse de l'homme, sa vie générique. Mais pour y parvenir, il lui faut se dresser *violemment* contre ses propres conditions d'existence, proclamer que la révolution est permanente, et c'est pourquoi le drame politique s'achève par le rétablissement de la religion, de la propriété privée et de tous les éléments de la société civile tout aussi nécessairement que la guerre s'achève par la paix.

[...]

Toutefois, le parachèvement de l'idéalisme de l'État fut en même temps le parachèvement du matérialisme de la société civile. En secouant le joug politique, on se délivra du même coup des liens qui entravaient l'esprit égoïste de la société civile. L'émancipation politique fut, en même temps, l'acte par lequel la société civile s'émancipa de la politique, de l'*apparence* même d'un contenu général.

La société féodale se trouvait dissoute dans son fondement, dans l'homme; mais dans cet homme qui était réellement fondement de cette société, dans l'homme égoïste.

Cet homme, le membre de la société civile, est bien la base, la condition de l'État politique, et celui-ci le reconnaît comme telle dans les droits de l'homme.

En fait, la liberté de l'homme égoïste et la reconnaissance de cette liberté, c'est plutôt la reconnaissance du mouvement *effréné* des éléments spirituels et matériels qui constituent le contenu de sa vie.

C'est pourquoi l'homme ne fut pas libéré de la religion: il obtint la liberté des cultes. Il ne fut pas libéré de la propriété; il obtint la liberté de la propriété. Il ne fut pas libéré de l'égoïsme du métier, il obtint la liberté du métier.

La constitution de l'État politique et la désagrégation de la société civile en individus indépendants – dont le rapport a pour base le *droit*, tout comme le rapport des hommes, sous les ordres et les corporations, fut le *privilège* – s'accomplissent en un seul et même acte. Mais l'homme en tant

que membre de la société civile, l'homme non politique, apparaît nécessairement comme l'homme naturel. Les droits de l'homme apparaissent comme des droits naturels, car l'activité consciente se concentre sur l'acte politique. L'homme égoïste est le résultat passif, tout trouvé, de la société dissoute, objet de la certitude immédiate, donc objet naturel. La révolution politique dissout la vie civile en ses éléments constitutifs sans révolutionner ces éléments eux-mêmes et sans les soumettre à la critique. Elle se rapporte à la société civile, au monde des besoins, du travail, des intérêts privés, du droit privé, comme au fondement de son existence, comme à un principe exempt de toute justification, donc comme à sa base naturelle. Voilà enfin l'homme, membre de la société civile, qui s'affirme comme l'homme proprement dit, comme l'homme distinct du citoyen, car il est l'homme dans son existence immédiate, sensible et individuelle, tandis que l'homme politique n'est que l'homme abstrait, artificiel, l'homme comme personne allégorique, morale. L'homme réel n'est reconnu que sous l'aspect de l'individu égoïste et l'homme vrai que sous l'aspect du citoyen abstrait.

Voici comment Rousseau décrit, en termes justes, l'homme politique en tant qu'abstraction :

« Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de *changer* pour ainsi dire la *nature humaine*, de *transformer* chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en *partie* d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être, de substituer une *existence partielle* et *morale* à l'existence physique et indépendante. Il faut qu'il ôte à *l'homme ses forces propres* pour lui en donner qui lui soient "étrangères" et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui¹. »

Toute émancipation signifie réduction du monde humain, des rapports sociaux à l'homme lui-même.

L'émancipation politique est la réduction de l'homme, d'une part au membre de la société civile, à l'individu égoïste et indépendant, d'autre part au citoyen, à la personne morale.

C'est seulement lorsque l'homme individuel, réel, aura recouvré en lui-même le citoyen abstrait et qu'il sera devenu en tant que citoyen un *être générique* dans sa vie empirique, dans son travail individuel, dans ses rapports individuels; lorsque l'homme aura reconnu et organisé ses *forces propres* comme forces *sociales* et ne retranchera donc plus de lui la force sociale sous l'aspect de la force *politique*; c'est alors seulement que l'émancipation humaine sera accomplie.

Texte français Maximilien Rubel

Extrait de *Philosophie*, « Argent, État, Prolétariat (1843-1844) », Éditions Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1982

1. J.-J.Rousseau, Du contrat social, livre II, Londres, 1782, p.167.